



Auvergne-
Rhône-Alpes



Une installation progressive pour sécuriser le revenu

Chez Matthieu Labergerie dans le Bocage Bourbonnais (03)

“ J’ai été salarié pendant 10 ans en entreprise agricole. Un domaine d’une cinquantaine d’ha à proximité de chez moi s’est libéré. Il fallait acheter le foncier et la structure était de dimension insuffisante pour financer l’investissement et garantir un revenu. Aussi par prudence, j’ai fait le choix de la pluriactivité, les premières années. ”



En pluri-
activités

Hors
cadre
familial

Achat du
foncier et
des
bâtiments

En production
spécialisée
ovine sur une
exploitation
initialement en
bovin viande

ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION :

Fonctionnalité et modernité pour un éleveur bien dans sa tête

DONNÉES REPÈRES

Main-d'œuvre : 1 UMO depuis 2018
(0,5 UMO à l'installation)

SAU : 56 ha dont 3,5 ha de céréales
autoconsommées

Chargement apparent : 1,06 UGB/ ha de
SFP

Effectif brebis :
340 brebis en 2018

• **Bilan de reproduction :**

- Prolificité : 167 %
- Taux de mortalité des agneaux : 16,7 %
- Productivité/emp : 135 %

• **Ventes :**

Prix moyen des agneaux :
108,69 € (18,1 kg de carcasse à 6 €/kgc)
136 € pour les agnelles

• **Consommation :**

- 237 kg de concentrés/brebis
- 220 kg de MS stockés/brebis

COLLECTION THÉMA



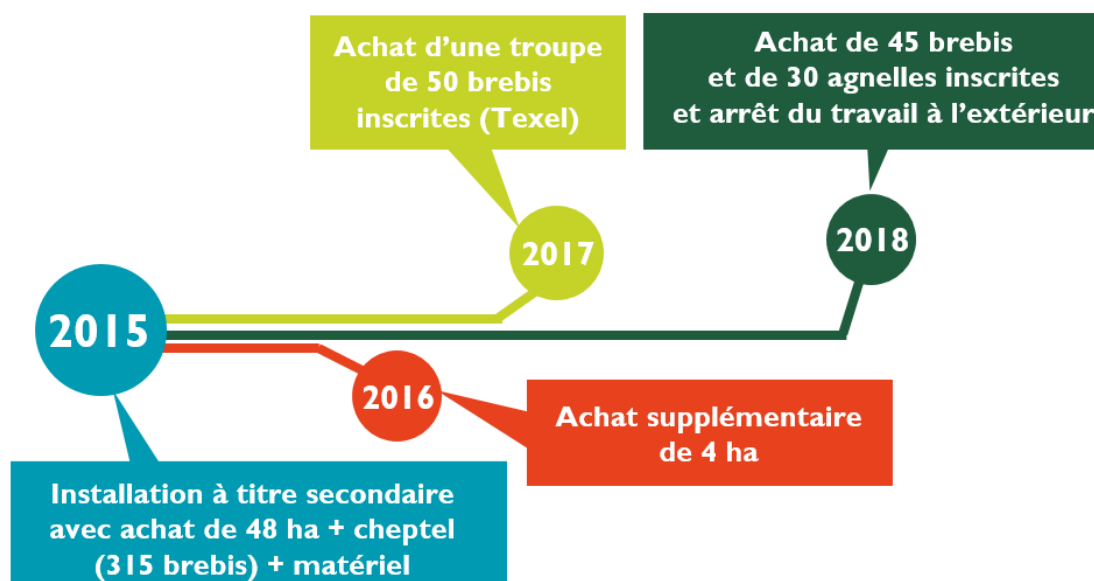
D GENÈSE DU PROJET

“ Mon père a une petite exploitation de 17 ha avec quelques ovins. Je connais donc le travail du mouton depuis mon enfance. Après mon BAC Pro en mécanique agricole et 10 ans de salariat en entreprise agricole j'avais envie de me mettre à mon compte.

Lorsqu'un domaine s'est libéré à proximité de chez moi j'ai vu l'opportunité de m'installer. La structure en vente comprenait 46 ha de terre et un corps de ferme avec une maison d'habitation dont je n'avais pas l'utilité, étant déjà propriétaire d'une habitation. Il fallait rajouter l'achat de cheptel, l'ensemble était important. Au vu du montant et de la dimension de l'exploitation, j'ai fait le choix de m'installer à titre secondaire pour, avec mon salaire à temps partiel, me garantir un minimum de revenu.

”

• Les dates et événements-clés



ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



LE PARCOURS À L'INSTALLATION



Le parcours de l'installation point par point

Le domaine s'est libéré en août 2014. J'ai donc eu très peu de temps pour prendre ma décision, monter mon projet et avoir les accords bancaires pour un passage en CDOA en décembre et une installation au 1 janvier 2015.

La principale difficulté a été de me constituer un cheptel dans un délai aussi court. J'ai eu la chance de reprendre un troupeau complet de 150 brebis à un prix raisonnable, mais le reste du cheptel est issu de 3 élevages différents.



Aussi, les premières années, j'ai dû réformer beaucoup de brebis, sans compter les problèmes sanitaires, le manque de place en bâtiment et le temps passé à son aménagement en bergerie.

L'avantage du mouton est que dès le mois de février j'avais mes premiers agnelages et 6 à 8 mois après mon installation, mes 1ères ventes. C'est un atout pour la trésorerie.



L'exploitation reprise était en production bovins allaitants. Il a fallu, entre autre, poser des clôtures et remettre en état des haies.

Mon activité extérieure représentait en moyenne 16h par semaine, à plein temps l'été en entreprise et l'hiver sur l'exploitation. Aussi, j'ai calé mon système de reproduction en fonction de mes disponibilités en temps. Les brebis n'agnellent qu'une fois dans l'année, mais les mises bas sont réparties sur trois périodes. Un premier lot de brebis (dont les réformes) agnelle sur éponge en

décembre. Je prévois la période de mise bas en fonction de la date de Pâques afin de valoriser au mieux mes agneaux. Le deuxième lot (dont les antenaises sur éponge) met bas en février et le dernier, mon lot d'agnelles, met bas en avril. Je sèvre mes agneaux à 70 jours et la majorité est engraisée totalement en bergerie. Le reste est complémenté à l'herbe. En moyenne, les agneaux sont vendus à environ 4 mois. Ainsi en été, il me restait moins d'animaux à m'occuper lorsque mon activité extérieure me mobilisait à plein temps.

Le choix du plein temps



En fin d'année 2017, j'ai eu l'opportunité de reprendre un troupeau de 50 brebis inscrites que j'ai complété, en 2018, avec 40 brebis et 30 agnelles supplémentaires. De race Texel, mon troupeau inscrit agnelle en mars.

Avec le contrôle de performance, la participation aux foires, la vente des reproducteurs,... le cumul des 2 activités devenait trop difficile. J'ai décidé d'arrêter mon travail à l'extérieur et de me consacrer à plein temps à mon activité agricole.

LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1

Données économiques



Avec seulement 4 ans de recul, les résultats économiques ne sont pas stabilisés. Les performances techniques sont là et assurent une marge par brebis correcte (90€/emp). Le produit brut d'exploitation de l'ordre de 75 000 à 80 000€ permet de dégager un EBE de 500 à 540€/ha. Mais la dimension de la structure et le poids des emprunts fonciers pénalisent le résultat courant et le revenu disponible.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

« Je rechercherai des terres en location, car le foncier est une charge importante, même s'il permet de se constituer un capital. Je constituerai mon cheptel à partir de troupeaux en sélection : mieux vaut avoir moins de brebis que des brebis qui ne produisent pas. Comme je l'ai fait, j'attendrai d'avoir acquis de l'expérience avant de m'installer »

2

Aspect travail



C'est le point faible de ce choix d'installation. La compatibilité des 2 activités est primordiale.

La répartition des agnelages en 3 lots de Nov.-Déc. à Avril, avec pose d'éponges systématique (y compris sur les luttés d'automne) permet de planifier les périodes de mises bas. De même l'engraissement d'une part importante des agneaux en bergerie facilite le travail et la commercialisation, mais a pour conséquence une charge élevée en concentrés.

Enfin, la possibilité de travailler en entraide, avec du prêt de matériel permet de limiter les charges de mécanisation.

REGARDS CROISÉS

Regard d'éleveur



Matthieu Labergerie

Éleveur dans le bocage Bourbonnais

" Il y a toujours quelque chose à apprendre. "

" Le fait d'avoir travaillé à l'extérieur avant de m'installer m'a permis de prendre du recul vis-à-vis de mon installation et de mieux mesurer les risques et les avantages. C'est aussi une sécurité lorsque l'investissement est important. Maintenant que je suis installé, je continue à aller voir ce qui se fait ailleurs sur d'autres exploitations, à m'informer et me former. Par contre, je regrette de ne pas avoir pu investir plus tôt dans un bon cheptel. Le matériel, on peut s'en passer. Il y a l'entraide, l'entreprise. Mais ce sont les brebis qui font le revenu. Il ne faut pas hésiter à investir dans ce domaine. "

Regard de technicien

Bernadette Vignaud

Conseillère Inosys-Réseaux d'Élevage Allier

" La gestion de 2 emplois exige de la motivation, de l'organisation et de la rigueur. "

" Dans le cadre de la reprise d'une petite structure, avec achat du foncier (dont une part importante de bâti), la seule façon de dégager du revenu est de créer une activité à forte valeur ajoutée, ou de compléter son revenu par une activité extérieure. Le choix qu'a fait Matthieu n'est possible que si l'activité extérieure est compatible avec le travail de l'exploitation.

Cette situation oblige à adapter la conduite de son élevage à son emploi extérieur (Planification des mises bas, des travaux saisonniers non différables,...) et en conséquence, complique l'optimisation du système de production. Malgré ces difficultés, cela reste une solution dans le cas, comme chez Matthieu, de petites structures ou un tremplin pour de futurs agriculteurs qui souhaitent tester leur projet agricole avant de quitter leur activité professionnelle.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Rédaction : Bernadette Vignaud (CA 03) et Marie Miquel (Institut de l'Élevage)

Septembre 2019 - Réf. : 00 19 301 032

Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Credit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du CASDAR et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

